

Transport au Yukon

Le réseau de transport de la compagnie ferroviaire White Pass & Yukon sera amélioré afin de répondre aux besoins actuels et futurs du Yukon.

Le gouvernement canadien accordera à la White Pass la somme de \$5 millions, à laquelle s'ajoutera un montant de \$1 million donné par le gouvernement du Yukon, sous forme d'un prêt sans intérêts, remboursable sur une période de 20 ans à partir de 1984.

"La principale préoccupation de toutes les parties en cause a été de trouver une solution qui conserverait l'intégrité d'un réseau combiné de transport routier, ferroviaire et maritime pour les années à venir", a déclaré le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. John Munro.

Voyage d'études en Europe

Cette année, pour la première fois, des dirigeants syndicaux ont pris part à un voyage d'études en Europe parrainé par le ministère des Affaires extérieures, le service de l'information de l'OTAN et le ministère de la Défense nationale.

Ce voyage, inscrit dans le cadre d'un programme permanent, donne aux participants l'occasion de mieux connaître certains aspects de la politique étrangère canadienne et divers engagements internationaux canadiens.

Par le passé, des groupes de parlementaires, de professeurs d'école secondaire et de journalistes d'hebdomadaires canadiens ont pris part à des voyages d'études semblables. Cette année, en plus des cinq chefs syndicaux, le groupe comprenait 12 dirigeants municipaux de tout le Canada.

Durant le voyage de sept jours, le groupe a visité l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Agence internationale de l'énergie (AIE) à Paris, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et la mission canadienne auprès de la Communauté européenne à Bruxelles, ainsi que le quartier général suprême des puissances alliées en Europe (SHAPE), près de Mons (Belgique).

Avant leur départ, le 10 avril, pour Paris et Bruxelles, les membres du groupe ont séjourné à Ottawa, où ils ont participé à des séances d'information données par des fonctionnaires du gouvernement.

Le Canada et la situation au Liban

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a exprimé sa profonde inquiétude devant la vague récente de violence qu'a connue le Liban et à la suite de rapports particulièrement préoccupants faisant état de nombreux morts et blessés dans la population civile.

"Le Canada invite instamment toutes les parties au conflit à interrompre les hostilités et à respecter le cessez-le-feu. Il les exhorte également à respecter les autorités dûment constituées, à négocier la solution de leurs différends et à tenter de rétablir la stabilité au Liban", déclare un communiqué du ministère des Affaires extérieures. Le communiqué ajoute que ces points ont été portés à l'attention des gouvernements libanais et syrien, ainsi qu'à celle d'autres parties intéressées.

M. MacGuigan a annoncé que toute demande d'aide en faveur du Liban, lancée par un organisme humanitaire internationalement reconnu recevrait un accueil favorable de la part du Canada.

Aide canadienne aux victimes des tremblements de terre en Grèce

Le Canada fournira un montant supplémentaire de \$50 000, par l'entremise de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge (LSCR), pour venir en aide aux victimes des récents tremblements de terre en Grèce.

La subvention sera puisée à même le budget des secours d'urgence de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et elle servira à l'achat des produits que la LSCR et la Croix-Rouge grecque considèrent comme les plus urgents.

À la fin de février et au début de mars, des tremblements de terre dont l'amplitude allait de 5,6 à 6,6 sur l'échelle Richter ont touché Athènes, Corinthe et le Nord-Ouest de la Grèce.

Cette subvention fait suite à une contribution de \$25 000 consentie, en février, par l'ACDI à la Croix-Rouge afin de permettre l'envoi par avion de 550 parkas dans ce pays.

Vingt-cinquième anniversaire des centres fédéraux de documents



Une cérémonie a marqué, le 8 avril, le vingt-cinquième anniversaire de l'ouverture du premier centre fédéral de documents (sur la photo). D'autres centres ont été créés dans les villes où se trouvent de nombreux services du gouvernement canadien, soit à Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver. En fait, environ 5 p. cent seulement de tous les dossiers gouvernementaux sont conservés pour leur valeur historique. Les autres sont éliminés dans les centres fédéraux de

documents, permettant aux contribuables de réaliser des économies globales d'environ \$5 000 000 par an en plus de libérer de l'espace. Tous les centres sont dotés de dispositifs de sécurité maximale et de locaux à atmosphère réglée pour l'entreposage de bandes d'ordinateurs, de microfilms et de films inactifs. Un ancien ministre, M. Jack Pickersgill, a reçu une deuxième clé du Centre, geste symbolique rappelant qu'en 1956 il avait aussi reçu la clé de ce centre lors de l'inauguration.